



Responsabilité Sociale des Entreprises – “Engagement GDW”

Remarques générales :

Quoi ?

Nous nous concentrons sur les projets où les organisations ne sont en mesure de financer des investissements indispensables. Dès lors, il ne s'agit pas d'un concours où vous pouvez 'gagner' l'installation.

Une demande peut être faite pour des projets de détection de cambriolage et/ou d'incendie.

Comment participer ?

Likez notre page Facebook et gardez-la à l'œil, nous communiquerons une date de début et de fin, entre lesquelles les projets pour l'année prochaine peuvent être soumis. Les projets sont soumis via la page Facebook dans un message privé en spécifiant :

- + Une brève description du problème actuel et du nom du demandeur
- + Une motivation en ce qui concerne votre candidature et comment vous géreriez vous-même la situation

Êtes-vous sélectionné ? Dans ce cas, nous établirons des arrangements pratiques qui seront suivis par nos conseillers en sécurité expérimentés.

Pourquoi ?

La sécurité est un droit pour tout le monde. Certaines organisations sont malheureusement souvent forcées de donner la priorité à d'autres sujets. C'est pourquoi, nous essayons avec GDW engagement d'assurer leur sécurité.

Règlement :

- + Chaque application se fait par l'intermédiaire de notre [page Facebook](#)
- + Les personnes privées ne peuvent pas participer. Toutes les autres formes d'associations, de groupes, de clubs... – officiellement reconnus ou non – sont admissibles
- + Le projet doit être situé en Belgique, la région exacte n'est pas pertinente
- + Tous ensemble. La coopération propre par les participants est requise lors de la conception et de l'installation
- + Les participants donnent la permission de mentionner le projet sur le [site internet](#) et les canaux des médias sociaux de GDW Security